



Tracé et terminus du tram entre Renens et Villars-Sainte-Croix sont confirmés

Bussigny, Crissier, Ecublens et Villars-Sainte-Croix ont confirmé le terminus du futur tram à la Croix-du-Péage.



Image de synthèse : le futur tramway, en route vers son terminus à la Croix-de-Péage, sur la commune de Villars-Sainte-Croix (terminus de la ligne 17 des bus tl).

Dans le cadre des études de la deuxième étape du tram (Renens – Villars-Sainte-Croix), le Canton, les communes de Bussigny, Crissier, Ecublens et Villars-Sainte-Croix ont confirmé le terminus de cette future infrastructure de transport à Villars-Sainte-Croix. En parfaite cohérence avec les objectifs du Projet d'Agglomération Lausanne Morges (PALM), le développement de ce nouveau transport public s'inscrit dans les densifications prévues le long de cet axe.

La réalisation d'un tram en deux étapes, entre la gare du Flon à Lausanne et Renens, puis jusqu'à Villars-Sainte-Croix, s'inscrit dans le PALM dont l'objectif est de coordonner le développement des infrastructures de transport avec l'urbanisation de l'agglomération. À la suite de l'octroi par le Grand Conseil, en 2016, d'un crédit pour les études de la deuxième étape, le Canton de Vaud, les communes de Bussigny, Crissier, Ecublens, Villars-Sainte-Croix et les Transports publics de la région lausannoise (tl) réalisent actuellement les

études de projet d'ouvrage. Deux options de terminus ont été analysées, la première à Cocagne sur la commune de Bussigny, la seconde à Croix-du-Péage sur la commune de Villars-Ste-Croix.

33'000 habitants et emplois desservis

Dans ce contexte et en lien avec les densifications planifiées par les communes le long de la ligne, les autorités politiques confirment le tracé jusqu'au terminus à la Croix-du-Péage, dont le potentiel de fréquentation attendu à terme justifie une telle infrastructure. Les Municipalités des communes de Bussigny, Crissier, Ecublens et Villars-Ste-Croix se sont engagées formellement à poursuivre les travaux d'affectation et de légalisation des secteurs desservis. À l'horizon 2035, 33'000 habitants et emplois devraient ainsi être desservis par le prolongement du tram qui comprendra 6 stations réparties sur un tracé de 3,1 kilomètres depuis la gare de Renens.

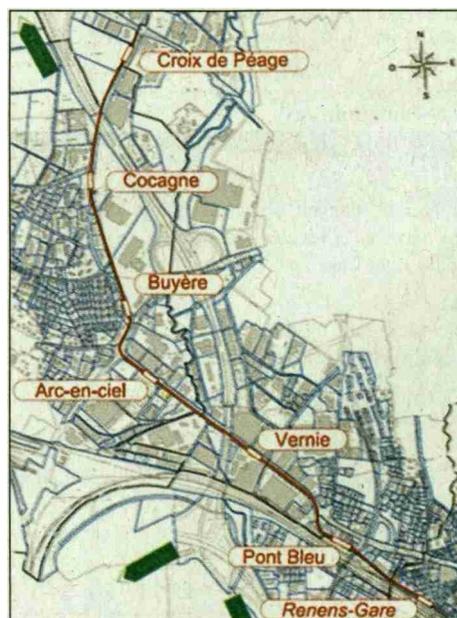
Les études du projet d'ouvrage du prolonge-



ment du tram s'achèveront à mi-2019. D'ici là, les tl, futurs exploitants de la ligne, lanceront les démarches de demande de concession auprès de l'Office fédéral des transports. La mise à l'enquête du projet est planifiée au début de 2020. La mise en service du tram entre la gare de Renens et Villars-Sainte-Croix est escomptée pour fin 2024, sous réserve de l'aboutissement de la procédure et de l'octroi des crédits de construction.

Le début des travaux pour la première étape (Flon – Renens) est suspendu à la décision du Tribunal fédéral dans le cadre de la procédure judiciaire en cours, à la suite de la décision d'approbation des plans accordée par l'OFT en 2016.

Connectée au réseau ferroviaire, aux métros et aux bus à haut niveau de service et desservant des quartiers en développement dans l'Ouest lausannois, la nouvelle ligne de tram transportera quelque 15 millions de voyageurs entre Lausanne-Flon et Villars-Sainte-Croix à sa mise en service complète, chiffre qui passera selon les prévisions à près de 20 millions à l'horizon 2035, compte tenu des développements attendus le long du tracé et de l'attractivité du réseau de transport public ■



Le tracé retenu pour la ligne au-delà de la gare de Renens.